

Assos - Instruction : Direction de l'Agriculture et
des Territoires

Année d'exercice : 2020

SECTEUR
AgricultureSous-secteur
Emploi agricole

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-TAG-000933 D13-858 38508987500012	SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS DES BOUCHES DU RHONE 22 AVENUE HENRI PONTIER MAISON DES AGRICULTEURS 13100 AIX EN PROVENCE 1 BLANCHARD Romain	Fonctionnement général	399 056	20 000	15 000	Renouvellement Association non audité Remplacement des agriculteurs empêchés pour des raisons diverses, solidarité. CASDAR : 22680 € CA13 : 691 € JA13, FDSEA13, Crédit agricole : 3 000 € les conseils de territoire de la Métropole : 4 300 € les autres intercommunalités : 8 000 € 2017 : 15 000 € / 2018 : 15 000 € / 2019 : 15 000 €
Asso-TAG-001039 D13-12646 38166773200014	ASSOCIATION POUR L'EMPLOI EN AGRICULTURE DES BDR MAISON DES AGRICULTEURS 22 AVENUE HENRI PONTIER 13100 AIX EN PROVENCE LEVEQUE Patrick	Fonctionnement général	251 445	45 000	45 000	Renouvellement Audit vert en 2009 Insertion professionnelle, aide à la recherche d'emploi, solidarité. Autres aides, dons et subventions : 70 560 € 2017 : 45 000 € / 2018 : 45 000 € / 2019 : 45 000 €

Asso-TAG-001034 D13- 49456711800026	SERVICE DE REMPLACEMENT PAYSANS DES BOUCHES DU RHONE Madame GONDRAN Patricia 251 chemin saint jean le grand mas 13550 NOVES REYNIER Jean-Louis	Fonctionnement général	76 500	40 000	40 000	Renouvellement Association non audité remplacement des agriculteur empêchés pour des raisons diverses solidarité 2017 : 40 000 € / 2018 : 40 000 € / 2019 : 40 000 €
TOTAL				105 000	100 000	

Sous-secteur
Installation en
agriculture

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-TAG-000956 D13-13170 43992835900033	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DES BOUCHES DU RHONE (ADEAR 13) Maison des Paysans et du Monde Rural 2 AVENUE DU COLONEL NOEL REYNAUD 13660 ORGON LAPLANE Jérôme	Fonctionnement général	207 360	39 500	39 500	Renouvellement Association audité Vert (2010) Accompagnement de projets d'installation agroécologique et promotion du développement de l'agriculture circulaire. Accompagnement de public en situation de fragilité. FEADER PNR Alpilles : 1 500 € / État - FDVA Fonctionnement : 4 400 € / CD13 insertion : 20 000 € 2017 : 39 500 € / 2018 : 39 500 € / 2019 : 39 500 €

<p>Asso-TAG-000957 D13-13170 43992835900033</p>	<p>ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DES BOUCHES DU RHONE (ADEAR 13) Maison des Paysans et du Monde Rural 2 AVENUE DU COLONEL NOEL REYNAUD 13660 ORGON LAPLANE Jérôme</p>	<p>Cette journée associative ouverte au grand public, aux partenaires associatifs et institutionnels, aux élus des territoires, se réfléchit comme le bilan de 20 années de travail mais aussi avec la volonté de poursuivre ces actions en faveur des paysans et des consommateurs des territoires des Bouches du Rhône :</p> <p>une table ronde sur la relocalisation de l'alimentation ; des ateliers sur la thématique de l'agriculture paysanne ; un documentaire avec des portraits de porteurs de projet et paysans ; une exposition retraçant 20 ans de travail de l'association ; une boutique éphémère valorisant les productions locales ; un repas paysan ; une soirée musicale. (la date et le lieu seront prochainement déterminés)</p>	<p>11 450</p>	<p>5 000</p>	<p>5 000</p>	<p>projet exceptionnel pour la fête des 20 ans de l'association Audit vert en 2010 Promotion des productions locales et de agroécologie. Communauté de communes de la Vallée des Baux et Alpilles : 3 000 €</p>
<p>(dossier hors GSU) 25998-2 19840607600010</p>	<p>CENTRE DE FORMATION PROFESIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLE DE VAUCLUSE - Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle et de Formation Professionnelle Carpentras - BP 274 - 84208 Carpentras Président : G. LAMBERTIN Directeur : H. SAMR</p>	<p>Le parcours éco-paysan est une démarche collective (CFPPA13, CFPPA84, ADEAR13, ADEAR84, AGribio84, APTE et MAFF) mise en œuvre dans deux départements pour favoriser l'installation en agriculture d'éco-paysan. Ce parcours se compose de temps de formation, de travail de groupe, de stage en entreprise, d'accompagnement individuel, la rencontre de tuteurs agriculteurs et la formalisation de projet d'installation.</p> <p>Les thèmes développés sont : produire avec des techniques respectueuse de l'environnement, la recherche d'autonomie énergétisue, la commercialisation en circuits courts, la gestion responsable des déchets et la technique d'auto-construction.</p>	<p>102 410</p>	<p>12 500</p>	<p>12 000</p>	<p>Renouvellement Projet spécifique Favoriser l'installation d'exploitation agricole porteuses de projets agroécologiques dans les Bouches-du-Rhône Région PACA : 54 000 € / département 84 : 2 500 €/ Etat - ministère de l'agriculture : 6 250 € 2017 : 12 000 € / 2018 : 12 000 € / 2019 : 12 000 €</p>

Asso-TAG-000967 D13- 40878843800013	JEUNES AGRICULTEURS DES BOUCHES DU RHONE Maison des agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX EN PROVENCE Cedex1 BLANCHARD Romain	L'Accompagnement Post Installation est une action de conseil qui a lieu sous forme de suivi annuel durant les quatre premières années suivant l'installation d'un agriculteur. Cet accompagnement consiste en un volet économique (situer la rentabilité de l'exploitation avec l'agriculteur, l'aider à la recherche de financements, le renseigner sur ses résultats comptables) un volet administratif (appui dans les démarches administratives, aides pour respecter les différents engagements des jeunes ayant obtenu une Dotation Jeune Agriculteur) et un volet socioprofessionnel (contact régulier avec l'agriculteur pour répondre à ses questions, diffusions régulières d'informations par courriel, mise en place d'une newsletter avec des focus sur des pratiques agroécologiques ou innovantes, transmission de liens et contacts vers des interventions locales).	46 575	18 000	18 000	Renouvellement Association non audité accompagnement des jeunes agriculteurs récemment installés dont l'objectif est la pérennisation et le développement durable des nouvelles exploitations agricoles. les intercommunalités : 10 000 € / les communes : 7 000 € 2017 : 18 000 € / 2018 : 18 000 € / 2019 : 18 000 €
TOTAL			75 000	74 500		

Sous-secteur
Enseignement
agricole

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
(dossier hors GSU) 5037-4 19131656100015	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE D'AIX-VALABRE-MARSEILLE, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Valabre, situé 13 548 Gardanne - cedex Directeur et Proviseur : Joseph WEINZAEPPEL	Programme des expérimentations agricoles et d'animations rurales sur l'exploitation agricole du lycée fondé sur les thèmes suivants : la protection et l'économie des ressources (eau, air, sol et gestion des intrants), la diversité des productions (biodiversité, adaptation régionale, qualité, diversification...) et la valorisation et la diffusion des références acquises (journées techniques et publications).	99 875	19 600	19 600	Renouvellement Projet spécifique Développement de techniques agroécologiques et diffusion des savoirs pas d'autre subvention sollicitée 2017 : 19 600 € / 2018 : 19 600 € / 2019 : 19 600 €
			TOTAL	19 600	19 600	

Sous-secteur
Structuration
filieres

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-TAG-000929 D13-83199 52239025100034	AGRIBIO 13 22 Avenue Henri PONTIER 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1 REBUFFAT Jean-Jacques	Fonctionnement général	90 195	10 000	10 000	Renouvellement Association non audité Développement et structuration de la filière de l'agriculture biologique Métropole : 15 000 € / Région PACA : 22 850 € 2017 : 10 000 € / 2018 : 10 000 € / 2019 : 10 000 €
Asso-TAG-000969 D13-71639 50367137200012	LES PANIERS MARSEILLAIS 28 boulevard national Bat La Ruche 13001 MARSEILLE CAHN Philippe	Fête des Paniers Marseillais Thème de l'opération : focus sur la diversité des producteurs et maraîchers du réseau des Paniers Marseillais avec présentation du catalogue proposant une large gamme de produits bio et locaux distribués grâce à notre circuits-court associatif. La fête se tiendra le dimanche 4 octobre 2020, de 10h à 17h, à la Ferme pédagogique de la Tour des pins dans le 14ème arrondissement de Marseille	12 070	1 600	1 200	Renouvellement / projet spécifique Association non audité promotion des produits issus de l'agriculture biologique et des circuits courts de commercialisation ville de Marseille : 4 500 € 2017 : 1 200 € / 2018 : 1 200 € / 2019 : 1 200 €

Asso-TAG-000970 D13-71639 50367137200012	LES PANIERS MARSEILLAIS 28 boulevard national Bat La Ruche 13001 MARSEILLE CAHN Philippe	<p>Le soutien à l'emploi agricole et le maintien d'une agriculture paysanne biologique locale est l'axe prioritaire des paniers marseillais. Son modèle économique est basé sur l'engagement réciproque entre consomm'acteurs et producteurs. Les objectifs opérationnels de ce projet spécifique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'emploi agricole local par le système des distributions en Paniers via le développement des Paniers existants et l'accompagner à la création des futurs Paniers, - Fédérer le "groupe maraîchers", - Soutenir les producteurs hors maraîchage par les distributions mutualisées, - Mettre en place une commission accueil nouveaux producteurs, - Mettre en place le paiement en ligne des commandes, - Provisionner un Fond de solidarité paysan, - Participer à des actions de plaidoyer avec nos partenaires. 	163 370	10 000	10 000	renouvellement / projet spécifique association non audité développement des circuits courts de commercialisation pour les projets agricoles à forte valeur agro-environnementale État FDVA : 500 € / Région PACA : 5 000 € 2017 : 10 000 € / 2018 : 10 000 € / 2019 : 10 000 €
TOTAL			21 600	21 200		
TOTAL GLOBAL			221 200	215 300		